ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

élèves

Question écrite n° 107654

Texte de la question

M. Louis Cosyns appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les besoins des établissements en internat. Des filières de formation ont un recrutement national. Les établissements les accueillant ne disposent pas toujours d'un nombre suffisant de places en internat, limitant ainsi les possibilités d'accueil d'élèves, qui ne peuvent trouver de solutions alternatives à faible coût. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il entend prendre afin de développer l'hébergement en internat.

Données clés

Auteur : M. Louis Cosyns
Circonscription : Cher (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 107654
Rubrique : Enseignement secondaire
Ministère interrogé : éducation nationale
Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 24 octobre 2006, page 10971